

[https://farid.ps/articles/apartheid\\_in\\_the\\_west\\_bank/fr.html](https://farid.ps/articles/apartheid_in_the_west_bank/fr.html)

# Apartheid en Cisjordanie

Dans mes essais précédents, je me suis principalement concentré sur Gaza, un lieu qui fait face à une catastrophe **sans précédent dans l'histoire humaine moderne**. L'ampleur de la destruction est sidérante : une zone représentant à peine un tiers de la taille d'Hiroshima a été bombardée avec une force explosive équivalant à **sept bombes atomiques**. Toute trace de civilisation humaine a été rasée. Au moins **60 000 Palestiniens** ont été confirmés morts, mais les experts estiment que le véritable nombre de victimes pourrait approcher **400 000**, soit près d'**un cinquième de la population de Gaza**.

Ce degré de dévastation pourrait amener certains à supposer que la vie en Cisjordanie, où il n'y a ni Hamas ni résistance armée, est meilleure – un modèle que la France et plusieurs gouvernements arabes ont proposé comme condition pour reconnaître un État palestinien.

Cependant, cette supposition est dangereusement erronée.

Dans cet essai, je veux parler de **la vie sous l'occupation en Cisjordanie**, non pas parce qu'elle est plus calme, mais parce qu'elle constitue **un système d'élimination plus lent et calculé**. Un système qui ne s'exerce pas par des bombes et des blocus, mais par la bureaucratie, le vol de terres, des lois d'apartheid et la violence constante des colons.

## Annexion progressive

La Cisjordanie était initialement destinée, selon le plan de partition de l'ONU de 1947, à faire partie d'un État arabe – un territoire palestinien contigu. Cette vision ne s'est jamais concrétisée. Ce qui existe aujourd'hui n'est ni un État viable ni même un territoire cohérent, mais un archipel fragmenté et de plus en plus réduit d'enclaves palestiniennes sous différents niveaux de contrôle israélien. Ce n'est pas un accident. C'est le résultat de décennies de politiques israéliennes délibérées visant l'expansion territoriale permanente, le déplacement des Palestiniens et l'annexion des terres.

Le gouvernement israélien a effectivement divisé la Cisjordanie en trois types de zones :

- 1. Zones de facto annexées** – Ces zones, principalement autour des grandes colonies israéliennes, sont sous le contrôle civil et militaire total d'Israël. Elles ont été intégrées au réseau d'infrastructures d'Israël, reçoivent des services municipaux israéliens et sont souvent patrouillées par la police israélienne plutôt que par l'armée. Les colons de ces zones sont des citoyens israéliens bénéficiant d'une protection juridique complète, du droit de vote et de la liberté de mouvement. Leurs voisins palestiniens, souvent à seulement quelques centaines de mètres, vivent sous la loi militaire et des restrictions similaires à l'apartheid.

**2. Zones en cours de nettoyage ethnique actif** – Ce sont des zones rurales palestiniennes ciblées par des démolitions, des déplacements et la colonisation. Des villages entiers, comme Khan al-Ahmar, Masafer Yatta et Ein Samia, ont été confrontés à des ordres de démolition répétés. Les maisons palestiniennes se voient systématiquement refuser des permis de construire, sont déclarées illégales et démolies par l'administration civile israélienne. Pendant ce temps, les avant-postes israéliens, technique illégaux même selon la loi israélienne, sont légalisés rétroactivement et raccordés aux routes, à l'eau et à l'électricité. Les approvisionnements en eau sont détournés vers les colons, tandis que les communautés palestiniennes dépendent de camions-citernes. Les routes d'accès sont fermées aux Palestiniens et marquées comme « réservées aux Israéliens ». Les pâturages et les oliveraies sont confisqués ou rendus inaccessibles. La violence des colons, souvent avec le soutien ou l'indifférence de l'armée, est utilisée comme un outil stratégique pour chasser les Palestiniens de leurs terres.

**3. Zones sous contrôle nominal de l'Autorité palestinienne (Zone A)** – Ces zones, qui, selon les accords d'Oslo, devraient être sous le contrôle civil et sécuritaire complet des Palestiniens, sont des enclaves ghettorisées entourées de territoires contrôlés par Israël. L'entrée et la sortie sont soumises à des points de contrôle israéliens, des fermetures et des couvre-feux. Les Palestiniens ne peuvent pas se déplacer librement entre des villes comme Ramallah, Naplouse et Hébron sans passer par des barrières militaires israéliennes. Les routes, interdites aux Palestiniens, traversent le paysage, reliant les colonies tout en encerclant les villes palestiniennes. Même dans la Zone A, les incursions israéliennes sont fréquentes. L'Autorité palestinienne n'a aucun pouvoir pour les arrêter. Ses forces de sécurité sont effectivement recrutées pour réprimer la résistance palestinienne et maintenir la stabilité sous l'occupation.

Cette matrice de contrôle constitue une forme d'annexion progressive. Elle n'est pas marquée par une seule loi ou déclaration, mais par une expansion constante des blocs de colonies, des zones militaires, des routes de contournement et des outils bureaucratiques de domination. La présence palestinienne devient précaire et temporaire, tandis que celle des colons israéliens devient permanente et en expansion constante.

Il n'y a pas de « statu quo » en Cisjordanie. Le statu quo est un mouvement : un mouvement progressif et calculé vers un contrôle total israélien et l'élimination de toute perspective d'un État palestinien souverain. Chaque jour, la carte change légèrement – une autre colline confisquée, un autre village isolé, une autre oliveraie détruite. Ce n'est pas un conflit figé. C'est un processus actif de colonisation.

## Voyager en Cisjordanie : un pari quotidien

Pour les Palestiniens en Cisjordanie, même le voyage le plus routinier – à l'école, au travail, à l'hôpital ou dans un village voisin – peut devenir une **épreuve potentiellement mortelle**. Les points de contrôle militaires israéliens et les routes de contournement des colons divisent le territoire en dizaines d'enclaves fragmentées. Ce qui devrait être un **trajet de 10 minutes** peut prendre des heures ou ne pas être achevé du tout.

Voyager est un **pari** car :

- **Imprévisibilité des points de contrôle** : Il y a plus de **500 points de contrôle permanents et ad hoc** à travers la Cisjordanie. Chacun d'eux peut être fermé sans préavis, pour quelques minutes ou plusieurs jours. Les soldats peuvent arrêter arbitrairement les voyageurs, fouiller les véhicules ou refuser le passage sans explication.
- **Fermetures militaires** : Des zones entières sont souvent déclarées « zones militaires fermées », souvent en réponse à des manifestations ou à des incidents provoqués par des colons. Pendant les fermetures, les Palestiniens sont **confinés chez eux**, sans possibilité d'aller au travail, à l'école ou de recevoir des soins médicaux.
- **Routes des colons et restrictions de véhicules** : De nombreuses routes en Cisjordanie sont réservées **exclusivement aux colons israéliens**. Les Palestiniens n'ont pas le droit de les utiliser et sont forcés de prendre des itinéraires plus longs, mal entretenus et fortement surveillés. La confiscation de véhicules et les amendes sont courantes.
- **Arrestations et détentions arbitraires** : À n'importe quel point de contrôle, un Palestinien peut être **arrêté sans chef d'accusation**, en particulier si son nom apparaît dans la base de données de l'armée, qui peut inclure des **mineurs**, des **étudiants** ou des **activistes**. La détention peut signifier des jours ou des mois dans une prison militaire, souvent sans procès.
- **Harcèlement et humiliation** : Les soldats soumettent régulièrement les Palestiniens à des insultes verbales, des fouilles invasives et des retards de plusieurs heures. Il n'y a aucun recours légal ni responsabilité pour ce traitement.
- **Embuscades et tirs** : Il existe des cas documentés où des soldats ou des colons israéliens ont **tiré sur des véhicules** qu'ils jugeaient suspects ou dont les conducteurs ne se seraient pas arrêtés assez rapidement. Ces incidents sont souvent mortels, et les enquêtes – si elles sont ouvertes – mènent rarement à des conséquences.
- **Violence des colons sur les routes** : Les colons jettent régulièrement des pierres sur les véhicules palestiniens, bloquent les routes sans être punis et attaquent même les véhicules et les passagers. Les forces israéliennes restent souvent à l'écart ou protègent les colons.

Dans ce système fragmenté, **la liberté de mouvement n'existe pas**. La capacité de voyager d'un village à un autre – à l'hôpital, pour rendre visite à la famille, pour transporter des marchandises – est soumise à une matrice en constante évolution de **ordres militaires, d'agressions de colons et de contrôle bureaucratique**.

Ce n'est pas seulement une gêne ; c'est un système de **strangulation calculée**, conçu pour rendre la vie normale impossible, isoler les communautés et chasser les Palestiniens de leurs terres.

## Mécanismes de déplacement : Violence des colons

En Cisjordanie occupée, le déplacement forcé ne provient pas toujours de déclarations officielles ou d'ordres militaires directs. Plus souvent, il se déroule à travers une campagne de terreur lente et calculée orchestrée par les colons israéliens – une campagne tolérée,

protégée et, en fin de compte, soutenue par tout l'appareil de l'État israélien. Cette violence n'est pas aléatoire. Elle est systématique, stratégique et conçue pour expulser les Palestiniens de leurs terres.

Le processus se déroule généralement en trois phases d'escalade :

## **1. Intimidation et intrusion dans les foyers privés**

La première phase commence souvent par des intrusions non invitées de colons sur les propriétés palestiniennes. Ils arrivent en plein jour, parfois en groupes, souvent armés. Ils peuvent s'introduire dans la maison d'une famille palestinienne et s'asseoir dans le salon comme s'il leur appartenait. Ils mangent la nourriture dans la cuisine, insultent la famille, profèrent des injures racistes, détruisent les meubles, brisent les fenêtres, peignent des graffitis ou urinent sur le sol. Ces actes sont profondément humiliants – non seulement des violations de la vie privée, mais des tentatives délibérées de domination et d'instillation de la peur.

Ces intrusions ne sont pas des incidents isolés. Elles sont répétées et ciblées, destinées à briser la volonté des résidents. Le message est clair : « Ce n'est plus votre terre ». Et les Palestiniens savent que s'ils résistent, ils risquent l'arrestation, les blessures ou pire, non pas pour avoir repoussé les intrus, mais pour « incitation » ou « attaque » contre les colons.

## **2. Destruction des moyens de subsistance**

Si l'intimidation ne pousse pas une famille à partir, les colons passent souvent à l'étape suivante en attaquant leurs moyens de subsistance. Ils abattent des oliviers vieux de plusieurs décennies, un symbole non seulement de revenus, mais aussi d'héritage culturel. Ils empoisonnent ou arrachent les cultures, dispersent les troupeaux, volent ou abattent les moutons. Les réservoirs d'eau et les tuyaux d'irrigation – cruciaux dans les zones rurales sans accès au réseau d'eau dominé par Israël – sont détruits ou criblés de balles. Les puits sont remplis de pierres ou de béton.

Cette destruction n'est pas du vandalisme aléatoire. C'est une tactique pour rendre la vie agricole impossible. Sans cultures, sans bétail, sans eau, les familles palestiniennes sont forcées d'abandonner la terre pour chercher un moyen de subsistance ailleurs. L'objectif n'est pas seulement de faire du mal, mais de vider la terre de ses habitants.

## **3. Démolition et incendies**

Enfin, lorsque les Palestiniens refusent toujours de partir, les colons ciblent les maisons elles-mêmes. Parfois, ils apportent des bulldozers et des excavatrices. Parfois, ils mettent le feu aux maisons la nuit, piégeant les familles à l'intérieur ou les forçant à fuir sans rien. Des vidéos et des témoignages de témoins documentent des maisons incendiées, des biens volés et des villages entiers réduits en cendres.

Cette destruction suit souvent un schéma clair : un incendie ou une démolition un jour, une expansion d'un avant-poste le lendemain. Une fois la terre dégagée, les colons s'installent, installant des caravanes, des clôtures et des synagogues. Ces avant-postes illégaux

sont ensuite raccordés aux routes, à l'électricité et à l'eau. Ils sont rapidement « normalisés », protégés par l'armée israélienne et finalement légalisés rétroactivement par le gouvernement israélien.

## Impunité et répression

À chaque étape – intrusion dans les foyers, destruction des moyens de subsistance et démolition – le message aux Palestiniens est le même : partez ou vous serez détruits.

Et dans chaque cas, **l'impunité est garantie**. L'Autorité palestinienne n'a aucune juridiction dans ces zones et n'ose pas affronter les colons, sachant que cela provoquerait des représailles israéliennes. La **police et l'armée israéliennes** ferment régulièrement les yeux, sauf si les Palestiniens résistent. Alors, la réaction est rapide : arrestations, passages à tabac, tirs à balles réelles, raids militaires. La résistance est criminalisée, tandis que la violence des colons est excusée ou niée. Les victimes n'ont aucun accès à la justice.

Il en résulte un régime d'anarchie pour les colons et une guerre juridique contre les Palestiniens – un système dual d'impunité et de répression. Les colons agissent comme l'avant-garde de l'annexion, faisant ce que le gouvernement israélien ne peut pas encore faire ouvertement : expulser par la force les Palestiniens de leurs terres.

Ce n'est pas spontané ni organique. C'est une politique. Une méthode. Une stratégie de déplacement exécutée par des civils, sanctionnée par l'État et appliquée par une armée.

## L'eau comme arme

L'eau, le besoin le plus fondamental pour la vie, est devenue un outil de domination en Cisjordanie. Bien que les tactiques aient évolué avec le temps, la stratégie reste la même : rendre l'existence palestinienne insoutenable. L'utilisation de l'eau comme arme de guerre – autrefois ouverte et biologique, maintenant structurelle et infrastructurelle – est une pierre angulaire du régime d'occupation israélien.

## Parallèles historiques : du poison au contrôle

Aux premiers jours de la Nakba, les milices et les scientifiques israéliens ont planifié et parfois exécuté des guerres biologiques contre les civils palestiniens. L'un des cas les plus notoires impliquait l'empoisonnement de puits dans les villages palestiniens avec des **bactéries typhoïdes** pour empêcher le retour des réfugiés. Ce n'est pas un mythe ni une « calomnie antisémite » – c'est un fait historique bien documenté. Les archives israéliennes confirment ces opérations, y compris un incident en **1948 à Acre et dans le village d'Ayn Karim**, où les sources d'eau ont été intentionnellement contaminées.

L'horreur de cet acte est amplifiée par son écho dans l'histoire juive : **Anne Frank**, comme beaucoup d'autres, n'est pas morte dans une chambre à gaz, mais du **typhus**, une maladie transmise par l'eau, à Bergen-Belsen. Qu'un État qui prétend représenter les victimes de l'Holocauste ait plus tard utilisé des tactiques similaires contre un autre peuple est une ironie historique grotesque.

## Tactiques modernes : vandalisme et vol

Aujourd’hui, la stratégie est passée de la guerre biologique au sabotage infrastructurel et au vol. Les colons, souvent avec impunité et parfois sous la protection militaire, **vandalisent les systèmes d'eau palestiniens** à travers la Cisjordanie :

- Ils **se baignent dans des réservoirs d'eau municipaux**, contaminant l'approvisionnement.
- Ils **détruisent les tuyaux d'irrigation** et bloquent les chemins d'accès aux sources.
- Ils **tirent des trous dans les réservoirs d'eau sur les toits**, causant la perte de milliers de litres dans la chaleur sèche de l'été.
- Ils **remplissent les puits de pierres, de béton ou de déchets**, les rendant inutilisables.

En juillet 2025, les colons ont **détourné l'approvisionnement en eau de plus de 30 villages palestiniens près d'Ein Samia** – non pour répondre à des besoins critiques, mais pour **remplir une piscine privée** dans une colonie à proximité. Des communautés entières ont perdu leur seule source d'eau potable, tandis que les colons nageaient dans le luxe. Ce n'est pas de la négligence ; c'est une déclaration de suprématie.

## Contrôle institutionnel : Mekorot et ordres militaires

Le vandalisme des colons se produit dans – et est rendu possible par – un système plus large de contrôle étatique israélien sur les ressources en eau. Ce régime est enraciné dans l'**Ordre militaire 158**, émis seulement quelques semaines après le début de l'occupation en 1967. Il exige que les Palestiniens obtiennent des permis pour toute nouvelle installation ou réparation d'eau. Ces permis sont presque jamais accordés.

**Israël contrôle environ 80 à 85 % des ressources en eau de la Cisjordanie**, y compris les principaux réservoirs d'eau souterrains, les sources et les puits. La compagnie nationale de l'eau **Mekorot** supervise la distribution. Le résultat est une inégalité criante :

- **52 %** de l'eau extraite va à Israël lui-même.
- **32 %** va aux colonies, illégales selon le droit international.
- Seulement **16 %** restent pour **des millions de Palestiniens** en Cisjordanie.

Les colonies jouissent de pelouses verdoyantes, de fermes irriguées et de piscines. Pendant ce temps, les villages palestiniens doivent rationner l'eau, recevant parfois seulement **20 à 50 litres par personne et par jour**, bien en dessous du **minimum de 100 litres recommandé par l'Organisation mondiale de la santé**.

## Pillage des réservoirs d'eau souterraine et écocide

L'une des sources d'eau les plus critiques est le **réservoir d'eau souterraine de la montagne**, qui s'étend à travers la Cisjordanie et Israël. Le forage profond israélien – utilisant des technologies avancées interdites aux Palestiniens – extrait bien plus que ce que le réservoir peut fournir de manière durable. Cette surexploitation a causé l'assèchement ou la salinisation de nombreux **puits palestiniens**, en particulier dans la **vallée du Jourdain**.

Dans des villages comme **Al-Auja** et **Bardala**, l'agriculture traditionnelle est devenue presque impossible. Les champs autrefois prospères sont en jachère, et les bergers sont forcés de vendre leur bétail en raison de la déshydratation. La terre elle-même est tuée – c'est de l'**écocide**, pas seulement de l'apartheid.

## Criminalisation de la pluie

Même le ciel n'est pas libre. La **collecte de l'eau de pluie**, une pratique séculaire dans les communautés agricoles palestiniennes, est souvent criminalisée. Les Palestiniens qui construisent des citernes ou collectent l'eau de pluie sans permis font face à des **ordres de démolition**, des amendes ou des confiscations. Les autorités israéliennes ont détruit des dizaines de citernes dans des zones considérées comme « non autorisées ». Dans un cas notoire, des soldats ont **perforé les murs de citernes d'eau de pluie** dans un village bédouin, laissant l'eau collectée s'écouler dans le sable.

## L'eau est le pouvoir

Cette militarisation de l'eau ne concerne pas la pénurie – elle concerne le pouvoir. Israël a plus qu'assez d'eau à partager. Ce qu'il refuse aux Palestiniens, ce n'est pas seulement H<sub>2</sub>O, mais **la dignité, la durabilité et le droit de rester sur leur terre**. En transformant l'eau en outil de contrôle et symbole de domination, l'occupation transforme la vie quotidienne en une lutte épuisante et humiliante pour la survie.

Ce n'est pas une mauvaise gestion environnementale. C'est une privation stratégique – une guerre menée à travers des tuyaux et des pompes, visant à rendre la vie inhabitable pour ceux jugés superflus.

## Transformation de l'écologie

Les Israéliens revendentiquent souvent des liens ancestraux profonds avec la terre, invoquant une rhétorique biblique et se présentant comme des « indigènes de retour ». Pourtant, leur empreinte écologique raconte une autre histoire – une histoire de déplacement violent, non seulement des personnes, mais de la nature elle-même. Le paysage est remodelé de force pour refléter une idéologie coloniale de peuplement plutôt qu'un enracinement authentique dans l'environnement. Même les arbres témoignent contre ce mensonge.

## Éradication de la vie indigène

Pendant des siècles, les villages palestiniens se sont soutenus grâce à une agriculture profondément en phase avec le climat et le terrain locaux. Les oliviers – certains vieux de plus de mille ans – se dressaient comme des archives vivantes de la continuité et de la culture. Les vergers d'agrumes, les figuiers, les grenadiers et les flancs de collines en terrasses incarnaient une harmonie fragile entre la vie humaine et l'écosystème méditerranéen.

Cependant, après la Nakba et les confiscations continues de terres, ces arbres indigènes sont **éradiqués**, souvent littéralement. Dans certains cas, l'enlèvement est stratégique : les

oliveraies sont détruites pour faire place aux colonies ou aux zones militaires. Dans d'autres, ils sont supprimés pour **cacher les preuves de nettoyages ethniques**, dissimulant les ruines de maisons palestiniennes démolies sous une façade de forêt. L'État israélien et des institutions comme le **Fonds national juif (JNF)** ont mené des campagnes massives de reboisement, non pas avec des espèces indigènes, mais avec des **pins européens**, à croissance rapide, stériles et étrangers à la région.

## Colonialisme écologique

Ces pins ne produisent pas de fruits. Ils ne peuvent pas soutenir les systèmes alimentaires locaux, la faune ou la biodiversité.pire encore, ils **acidifient le sol** par la résine et les aiguilles tombées, perturbant l'équilibre délicat des nutriments qui soutiennent les plantes indigènes. Le sol, autrefois fertile, devient hostile à l'agriculture : les herbes, les légumes et les arbres indigènes comme les oliviers, les caroubiers et les amandiers ne peuvent pas s'enraciner.

Ce n'est pas seulement une mauvaise politique environnementale ; c'est du **colonialisme écologique**, transformant la terre pour refléter un idéal européen, déconnecté des connaissances locales ou de la durabilité. Là où les Palestiniens cultivaient la vie, la politique israélienne impose la stérilité. Là où le paysage offrait autrefois nourriture et sens, il offre maintenant l'inflammabilité.

## La nature résiste

Mais même la nature résiste. Les monocultures de pins européens sont **hautement inflammables**, leurs aiguilles riches en résine, leurs branches sèches et leurs motifs de croissance denses créant des conditions idéales pour le feu. Été après été, **les incendies de forêt ravagent ces forêts artificielles**, menaçant non seulement les colonies construites autour d'elles, mais aussi la région plus large. Les incendies entraînent souvent des **évacuations massives** de villes et d'avant-postes, étouffent le ciel avec de la fumée et laissent de vastes étendues de terre brûlées et inutilisables.

Ces catastrophes écologiques révèlent la base insoutenable de la transformation environnementale d'Israël. Les arbres, comme les murs et les points de contrôle, sont destinés à effacer un peuple – mais ce faisant, ils créent de nouvelles formes de vulnérabilité. Les flammes ne font pas de distinction entre colon et État. Elles dévorent le mythe avec la forêt.

## Sauvetage international

Lorsque les incendies deviennent incontrôlables – comme ce fut le cas au **Mont Carmel (2010)**, dans les **collines de Jérusalem (2021)** et en **Galilée (2023)** – Israël se retrouve souvent à **supplier l'aide internationale**. Le même État qui impose un siège à Gaza et annexe les terres palestiniennes sans remords demande rapidement aux **gouvernements étrangers des avions de lutte contre l'incendie, des équipements et de l'assistance**. L'ironie est choquante : les politiques qui défigurent la terre et déplacent son peuple **minent également la résilience de l'État lui-même**.

# Une politique de terre brûlée

Le remplacement de l'écologie indigène par des écosystèmes étrangers et fragiles est une métaphore de l'ensemble du projet sioniste : une idéologie coloniale de peuplement qui tente de se greffer sur une terre qui résiste, un peuple qui persiste et un ordre naturel qui ne peut être supprimé indéfiniment. Les arbres ne sont pas seulement des témoins silencieux. Ce sont des victimes – et parfois des guerriers.

## Implications en droit international

La situation dans les territoires palestiniens occupés n'est pas seulement moralement in-défendable – elle est **criminellement illégale**. Selon les principes établis du droit humanitaire international, du droit international des droits humains et des conventions contraires, les actions d'Israël en Cisjordanie et à Jérusalem-Est constituent une **série de violations graves**, dont beaucoup atteignent le niveau de **crimes de guerre et de crimes contre l'humanité**.

### 1. Transfert illégal de population

La **Quatrième Convention de Genève (1949)**, article 49(6), interdit explicitement à une puissance occupante de **transférer des parties de sa propre population civile dans le territoire qu'elle occupe**. Les colonies israéliennes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, abritant plus de 700 000 colons, sont une violation directe de cette disposition. Ces colonies ne sont pas seulement des « quartiers disputés » – elles sont une **colonisation systématique des terres occupées**, en contradiction avec l'une des normes les plus fondamentales du droit international post-Seconde Guerre mondiale.

### 2. Avis consultatif de la CIJ (2024)

En **2024**, la **Cour internationale de justice (CIJ)** a rendu un **avis consultatif contraignant pour l'Assemblée générale des Nations Unies**, qui a réaffirmé que :

- **Les colonies israéliennes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est sont illégales** selon le droit international ;
- **Tous les colons doivent être retirés** ;
- **Israël doit des réparations au peuple palestinien** pour l'occupation prolongée, la confiscation de terres, l'exploitation de ressources et les violations des droits humains.

La CIJ a également réitéré que **les États tiers ont l'obligation légale de ne pas reconnaître ni assister la situation illégale** créée par les politiques d'Israël. En d'autres termes, la complicité – que ce soit par le commerce, la vente d'armes ou la couverture diplomatique – est en elle-même une violation du droit international.

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté cet avis à une **écrasante majorité**, lui conférant un **poids juridique fort** en vertu du droit coutumier international. Bien que les

avis consultatifs ne soient pas exécutoires en soi, ils **codifient le consensus juridique international** et confirment les responsabilités des États en vertu des traités existants.

### **3. Exploitation illégale des ressources naturelles**

Selon les **Règlements de La Haye de 1907 (articles 55-56)** et la **Quatrième Convention de Genève**, une puissance occupante doit agir comme un **administrateur temporaire**, interdit d'**exploiter ou d'épuiser de manière permanente les ressources naturelles** du territoire qu'elle occupe.

Les pratiques d'Israël – de la monopolisation de l'eau de la Cisjordanie par Mekorot, à la restriction de l'accès des Palestiniens aux réservoirs d'eau souterrains, en passant par le détournement des ressources pour l'usage exclusif des colons – constituent un **pillage systématique**. Le refus de l'eau et la destruction des systèmes agricoles équivalent à un **pillage**, un crime de guerre selon l'**article 8(2)(b)(xvi)** du **Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI)**.

### **4. Déplacement forcé et démolition de maisons**

Le droit humanitaire international interdit le **déplacement forcé**, sauf pour des raisons de sécurité ou humanitaires urgentes, et uniquement de manière temporaire. Le **Statut de Rome** (article 7(1)(d)) classe la "**déportation ou le transfert forcé de population**" comme un **crime contre l'humanité**, lorsqu'il est commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique.

La démolition routinière des maisons palestiniennes par Israël, les ordres d'expulsion dans des zones comme Sheikh Jarrah et le déplacement forcé dans des régions comme Masafer Yatta – souvent pour étendre les colonies ou déclarer des zones militaires – **entre clairement dans cette définition**.

### **5. Apartheid comme crime contre l'humanité**

La classification juridique la plus accablante du régime israélien en Cisjordanie est l'**apartheid** – un système de **domination raciale institutionnalisée**. Les Palestiniens et les colons israéliens vivent sous **deux systèmes juridiques complètement séparés** :

- Les **Palestiniens** sont soumis à la **loi militaire israélienne**, jugés dans des tribunaux militaires, privés de liberté de mouvement et soumis à des punitions collectives.
- Les **colons**, vivant souvent à quelques mètres, sont soumis à la **loi civile israélienne**, jouissent de droits complets et d'une protection, et agissent avec une impunité presque totale.

Ce système juridique dual, combiné au vol systématique de terres, à la ségrégation et à la suppression des droits politiques, répond à la **définition juridique de l'apartheid** selon :

- la **Convention internationale sur la suppression et la punition du crime d'apartheid (1973)** ;
- le **Statut de Rome de la CPI** (article 7(2)(h)) ;

- et le **droit coutumier international**, qui interdit la discrimination raciale et la domination.

L'apartheid n'est pas seulement une accusation politique – c'est un **crime contre l'humanité**, et ceux qui le conçoivent, le mettent en œuvre ou le soutiennent peuvent être soumis à des **poursuites internationales**.

## Obligations de la communauté internationale

L'occupation de la Cisjordanie par Israël n'est pas seulement une dispute politique non résolue. C'est une **entreprise criminelle**, soutenue par la violence, rendue possible par un réseau de lois discriminatoires et soutenue par des violations des principes fondamentaux du droit international. Le cadre juridique est sans équivoque : ce qui se passe est illégal, et le monde a une **obligation claire**, non seulement de le condamner, mais d'agir.

Cela inclut :

- Faire respecter les **résolutions de l'ONU** ;
- Soutenir les **enquêtes et poursuites internationales** ;
- Mettre fin au **soutien militaire, économique et diplomatique** à la puissance occupante ;
- et Garantir **la justice et des réparations** pour le peuple palestinien.

Le droit international n'a de sens que lorsqu'il est appliqué. Et en Palestine, son application est largement en retard.

## Complicité internationale et échec de l'application

La lutte palestinienne pour la justice, la dignité et l'autodétermination est souvent présentée comme un conflit local ou régional. En réalité, elle fait partie d'un arc historique plus large – un arc qui reflète la **lutte des Lumières contre l'absolutisme monarchique** dans l'Europe des XVIIe et XVIIIe siècles. À l'époque, comme aujourd'hui, une puissance dirigeante revendiquait un **mandat divin** pour gouverner, confisquer et même décider qui vit et qui meurt. Alors, c'étaient des rois qui invoquaient la volonté de Dieu ; aujourd'hui, c'est un État qui invoque un droit divin pour justifier la colonisation et la soumission de tout un peuple.

Ce qu'on appelait autrefois **le droit divin des rois** est devenu **le droit divin des colons**. Mais contrairement aux monarchies européennes, qui se sont en grande partie transformées en reliques cérémonielles de l'histoire, le régime d'Israël sur la Palestine reste un **anachronisme de domination effrénée**, isolé de la responsabilité par les institutions créées pour empêcher de tels abus.

## Paralysie au Conseil de sécurité

Selon l'**article 94 de la Charte de l'ONU**, le **Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU)** a la responsabilité principale de faire respecter les jugements de la **Cour internationale de justice (CIJ)**. Cependant, lorsque la CIJ, dans son avis consultatif de 2024, a dé-

claré que les colonies israéliennes étaient illégales et devaient être démantelées, le Conseil de sécurité n'a rien fait. Pourquoi ? Parce que les **États-Unis**, membre permanent, continuent de **protéger Israël de toutes les conséquences** en utilisant leur droit de veto.

Décennie après décennie, les États-Unis ont **opposé leur veto à des dizaines de résolutions** condamnant les violations du droit international par Israël, bloquant les appels aux sanctions, aux cessez-le-feu ou même aux enquêtes indépendantes. Ce n'est pas une diplomatie de principe – c'est une **obstruction systématique de la justice**. Par leurs vetos, Washington a transformé le Conseil de sécurité en un **cimetière des droits palestiniens**.

## Hypocrisie européenne : Allemagne et UE

Alors que les États-Unis jouent le rôle de défenseur au Conseil de sécurité, l'**Allemagne et d'autres membres de l'Union européenne** jouent un jeu plus subtil. L'Allemagne, hantée par son passé nazi, a fait du soutien inconditionnel à Israël un **dogme d'État**, même lorsque ce soutien contredit ses obligations juridiques en vertu des **traités internationaux des droits humains** et de la **Convention sur le génocide**. Alors qu'Israël affame Gaza et déplace les Palestiniens en Cisjordanie, l'Allemagne fournit des armes, des fonds et une couverture diplomatique – tout en travaillant en coulisses pour **bloquer les sanctions ou les restrictions commerciales au niveau de l'UE**.

Cela a effectivement transformé le **droit international en un système d'apartheid en soi**, où l'application ne dépend pas de la gravité du crime, mais de l'identité de l'auteur. Les actions qui entraîneraient **condamnation, sanctions ou poursuites** si elles étaient commises par la **Russie, l'Iran ou le Myanmar** sont **sanctifiées** lorsqu'elles sont commises par Israël. Le message est clair : **certaines vies valent plus que d'autres**, et certains États sont au-dessus de la loi.

## Une crise de légitimité mondiale

Cette hypocrisie a des conséquences dévastatrices – non seulement pour les Palestiniens, mais pour la **crédibilité du système international lui-même**. Quel est le sens du **Statut de Rome** si son application est sélective ? Quel poids ont les **résolutions de l'ONU** lorsqu'elles sont appliquées contre certains États, mais pas contre d'autres ? Quel espoir peuvent avoir les victimes de génocide ou d'apartheid lorsque **les nations les plus puissantes sapent la justice sous les yeux de tous** ?

Ce n'est pas seulement de la complicité – c'est de la **collaboration**. En bloquant les conséquences, ces gouvernements ne sont pas des observateurs neutres, mais des **facilitateurs actifs d'un crime**.

## Mettre fin au mythe de l'exceptionnalité divine

Il est grand temps de mettre fin à l'idée que « **le peuple choisi de Dieu ne peut rien faire de mal** » – un mythe qui a été **instrumentalisé** pour justifier la colonisation, le déplacement de masse et l'apartheid. Aucun État, quelle que soit son histoire, sa religion ou son

identité, n'a le droit de violer le droit international, de déposséder un peuple ou d'être exempt des conséquences de ses actions.

La promesse de « **Plus jamais** » était censée être universelle. Pas « plus jamais pour les Juifs », mais **plus jamais pour personne** – jamais. Cette promesse sonne creux lorsqu'elle est invoquée pour **justifier** l'oppression plutôt que pour la **prévenir**.

## Vers un ordre mondial séculier et juste

Ce dont nous avons besoin maintenant, ce n'est pas plus de rhétorique, mais un **ordre international séculier basé sur des règles**, où le **droit international s'applique également à tous** – y compris les alliés, y compris Israël, y compris les régimes coloniaux de peuplement. Ce n'est que lorsque la loi est appliquée sans peur ni favoritisme que la justice peut être plus qu'un slogan.

Le monde est resté trop longtemps silencieux à Rwanda. En Bosnie. Au Myanmar. Et maintenant en Palestine. À chaque fois, les institutions du droit international sont mises à l'épreuve. À chaque fois, leur échec est écrit dans le sang des victimes.

L'histoire ne pardonnera pas le silence. Elle n'excusera pas les doubles standards. Elle ne tolérera pas l'exceptionnalité divine déguisée en diplomatie.

Il est temps d'agir – non seulement pour la Palestine, mais pour l'avenir du droit international lui-même.

## L'Illusion d'une solution à deux États

Alors que le génocide à Gaza se prolonge dans sa deuxième année, de nombreux gouvernements à travers le monde ont tenté de sauver leur réputation avec des gestes symboliques – le plus notable étant l'appel renouvelé à **reconnaître l'État de Palestine** lors du **sommet de l'ONU en septembre**. Cependant, cette reconnaissance tardive, face à une violence catastrophique, n'est pas un acte sérieux de justice – c'est du **gaslighting**, une manière de **masquer l'inaction internationale avec des déclarations vides**.

L'idée même d'une solution à deux États est morte depuis longtemps. Elle est maintenant ressuscitée non pas comme un chemin vers la paix, mais comme un **écran de fumée** pour permettre les actes finaux de destruction d'Israël.

## Reconnaissance avec des conditions

Plusieurs États ont exprimé leur volonté de reconnaître la Palestine – mais **seulement sous des conditions grotesques** :

- La **France** a exigé que les **Palestiniens se désarment**, demandant en effet à un peuple assiégié, affamé et bombardé d'**abandonner ses derniers moyens de résistance**, tandis qu'Israël poursuit son blocus et son occupation illégale.
- Le **Royaume-Uni** a conditionné la reconnaissance à la **poursuite de l'attaque génocidaire d'Israël**, affirmant que la reconnaissance doit « soutenir le droit d'Israël à

l'autodéfense », même lorsque cette « défense » prend la forme de **famine massive, de déplacement forcé et d'occupation militaire**.

Ce n'est pas une reconnaissance ; c'est une **offre forcée de capitulation**. Elle exige que les Palestiniens acceptent leur soumission, leur fragmentation et leur destruction comme prix pour être reconnus sur papier – une parodie cruelle de la diplomatie.

Pendant ce temps, Israël attaque ces États, les accusant de « **récompenser le terrorisme** ». Mais c'est **l'hôpital qui se moque de la charité**.

## Les origines terroristes de l'État israélien

Si le terrorisme doit être condamné, la fondation d'Israël doit être incluse. Les **groupes paramilitaires sionistes** Irgun, Lehi (« Bande Stern ») et Haganah – tous prédecesseurs des Forces de défense israéliennes (FDI) – ont mené une vague d'attaques violentes pendant le mandat britannique :

- **L'attentat à la bombe de l'hôtel King David** (1946) a tué 91 personnes.
- **L'assassinat de l'envoyé de l'ONU Folke Bernadotte** (1948) par Lehi visait à stopper les efforts de paix.
- **L'ambassade britannique à Rome** a été bombardée en 1946.
- D'innombrables **ponts, marchés et villages arabes** ont été attaqués et détruits.

Selon les normes actuelles, ces actions seraient sans équivoque classées comme du **terrorisme**. Pourtant, lorsque Israël a émergé de cette violence, il n'a pas été isolé ni sanctionné – il a été **embrassé par l'Occident**.

Le message est clair : **quand Israël utilise la violence, c'est héroïque** ; quand les Palestiniens résistent, c'est du terrorisme. Ce double standard continue de définir le discours international.

## Créer des faits pendant que le monde parle

Alors que les dirigeants mondiaux débattent de la reconnaissance symbolique, **Israël continue de créer des faits sur le terrain** :

- Les **colonies illégales** en Cisjordanie et à Jérusalem-Est continuent de croître. La reconnaissance ne les **fera pas disparaître magiquement** ni ne restituera les terres volées.
- À **Gaza, les gens meurent pendant que nous parlons**. La **Classification intégrée de la sécurité alimentaire (IPC)** a déclaré une **phase de famine 5 catastrophique et irréversible**. Les bébés, les personnes âgées et les faibles meurent **non pas par manque de nourriture, mais par son refus délibéré**.

Même si l'accès à la nourriture était soudainement rétabli – ce qui n'est pas le cas – le **dommage est irréversible** :

- Les **cerveaux des enfants**, privés de nutriments, **ne se développeront jamais complètement**, entraînant des **handicaps cognitifs à vie**.
- Les **écoles et universités**, systématiquement bombardées, ont éliminé l'accès de toute une génération à l'éducation.
- Les **traumatismes psychologiques**, l'orphelinat et les amputations massives ont créé un legs de douleur sans précédent dans l'histoire moderne. **Gaza a maintenant le plus grand nombre d'amputations infantiles au monde**, un record effrayant que personne ne devrait détenir.

Suggérer que les Palestiniens devraient **se désarmer face à cela** n'est pas une proposition de paix - c'est un **pacte suicidaire**. Aucun peuple sur Terre n'accepterait de déposer les armes alors qu'il est systématiquement affamé, bombardé et effacé.

## **La reconnaissance n'arrête pas la colonisation**

Le statut d'État ne garantit pas non plus de protection. La **Syrie** était un État reconnu lorsque Israël a **occupé puis annexé les hauteurs du Golan**. Le **Liban** et l'**Iran** ont été la cible de frappes aériennes, d'assassinats et de sabotages israéliens. **La reconnaissance n'a jamais arrêté l'agression**, lorsque l'agresseur jouit d'une impunité totale.

Et prétendre que Gaza et la Cisjordanie sont deux problèmes séparés, c'est complètement manquer le point. Ce sont **deux fronts de la même guerre** – une guerre pour **effacer le peuple palestinien** :

- **Gaza fait face à l'éradication par la famine et les bombardements.**
- **La Cisjordanie est asphyxiée par la violence des colons, le vol de l'eau, l'occupation militaire et l'annexion progressive.**

Les deux font partie d'une stratégie coordonnée d'**élimination**.

## **La coexistence n'est pas possible sous la domination**

Comment le monde peut-il attendre des Palestiniens qu'ils vivent côté à côté avec ceux qui :

- **Appellent ouvertement à leur extermination** ;
- **Assassinent leurs enfants** ;
- **Volent leur eau** ;
- et **Construisent des maisons sur leurs ruines** ?

**S'il faut un désarmement**, il doit commencer par **Israël**, la puissance occupante, détentrice d'armes nucléaires et architecte de ce régime d'apartheid. Si les colons se sentent « en insécurité » en présence des personnes qu'ils ont déplacées, **ils sont les bienvenus pour retourner dans les pays d'où ils viennent**.

## **Une histoire fabriquée**

Avant la colonisation sioniste, **Juifs, chrétiens et musulmans** ont coexisté pendant des siècles sous l'**Empire ottoman**. Cette coexistence fragile a été **brisée** non pas par les Palestiniens, mais par l'idéologie du **sionisme politique**, qui cherchait à créer un État juif sur une terre déjà habitée.

En **1933**, le mouvement sioniste a même signé l'**Accord Haavara** avec l'**Allemagne nazie**, facilitant le transfert de milliers de Juifs allemands en Palestine en échange d'une coopération économique – une trahison de la résistance antifasciste juive en Europe.

La transformation démographique n'était pas organique :

- **1917** : ~95 % de la Palestine parlait arabe ; **moins de 1 % parlait hébreu**.
- **1922** : ~6 % parlait hébreu.
- **1931** : ~12 %.
- **1947** : ~31 %.

Ce n'était pas un « retour » – c'était une **transformation coloniale de peuplement**.

Comme l'a sombrement commenté le commentateur israélien **Avi Grinberg** sur X :

« Royaume-Uni : Nous reconnaîtrons un État palestinien en septembre. » « D'accord. D'ici septembre, si Dieu le veut, il n'y aura plus rien à reconnaître. »

C'est la voie sur laquelle nous sommes. Et à moins que le monde n'agisse maintenant – non pas avec des mots, mais avec des **conséquences** – cette prophétie pourrait se réaliser.

## Conclusion : L'époque de la neutralité est terminée

Le monde a dit « *Plus jamais* ». C'était censé être une promesse universelle – non seulement pour les victimes d'un génocide, mais pour tous les peuples, partout, toujours. Cette promesse gît maintenant en ruines sous les décombres de Gaza et les villages démolis par les bulldozers de la Cisjordanie.

Les preuves sont accablantes. Ce qui se déroule en Palestine n'est pas un « conflit ». Ce n'est pas une « dispute ». C'est une tentative délibérée et systématique d'effacer un peuple – par la famine, le déplacement, les bombardements, la destruction écologique et les lois d'apartheid. Gaza meurt de faim. La Cisjordanie est déchirée, village par village. Ensemble, ils forment un projet unique de colonisation et d'élimination.

Le droit international est clair. La CIJ a statué. Les conventions sont écrites. Les traités sont contraignants. Ce qui manque, ce n'est pas la connaissance – c'est la **volonté**. Et nulle part cet échec n'est plus visible qu'au **Conseil de sécurité de l'ONU**, paralysé par le **veto des États-Unis**, qui a protégé Israël de la responsabilité et permis ses crimes.

Mais il y a encore un chemin à suivre.

Selon la **Résolution 377 de l'Assemblée générale de l'ONU** (« **Unis pour la paix** »), lorsque le Conseil de sécurité échoue à agir en raison du veto d'un membre permanent,

l'Assemblée générale a l'autorité légale pour **surmonter cette paralysie**. Elle peut convoquer une session spéciale et **recommander des actions collectives**, y compris l'**usage de la force**, pour rétablir la paix et protéger les populations confrontées à de graves violations du droit international.

L'Assemblée générale doit exercer ce pouvoir **maintenant**.

Elle doit :

- **Reconnaître qu'un génocide est en cours** ;
- **Condamner le régime d'apartheid en Cisjordanie** ;
- **Autoriser la protection militaire des civils palestiniens** ;
- et **Exiger la fin immédiate du blocus, de l'occupation et de l'expansion des colonies d'Israël**.

Ce n'est pas radical. C'est légal. C'est nécessaire. Et c'est largement en retard.

L'ONU a été créée dans les cendres de la Seconde Guerre mondiale. Sa Charte a été écrite pour prévenir précisément les horreurs que nous observons maintenant. Si elle ne peut pas agir maintenant, alors que des enfants sont délibérément affamés et des villes entières sont effacées impunément, alors elle a échoué dans sa mission fondatrice.

La communauté internationale doit choisir : **Se tiendra-t-elle du côté du droit, de la justice et de l'humanité, ou du côté de l'exceptionnalité, de l'hypocrisie et du génocide ?**

La Palestine est le test. Et l'histoire regarde.